

MIKADO 32



Format présenté : 1000 x 2000 mm

Image à votre format et en couleur (toutes les nuances RAL disponibles) sur simple demande à l'adresse : acianov@orange.fr

Options de finition :

Aluminiums, Aciers, Aciers Inoxydables : Thermolaquage

Aciers Inoxydables : Recuit Brillant

Aluminiums et Aciers Inoxydables : Brossage

Exemples de réalisations :

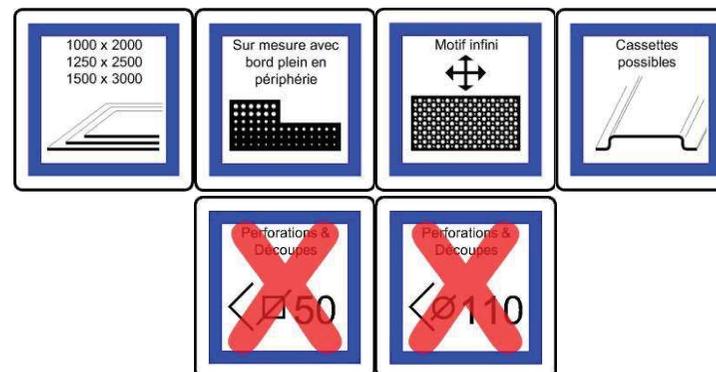


Canevas irrégulier mais répétitif à l'infini
(Echelle modulable x 0.6 à x 1.2)

32% de vide

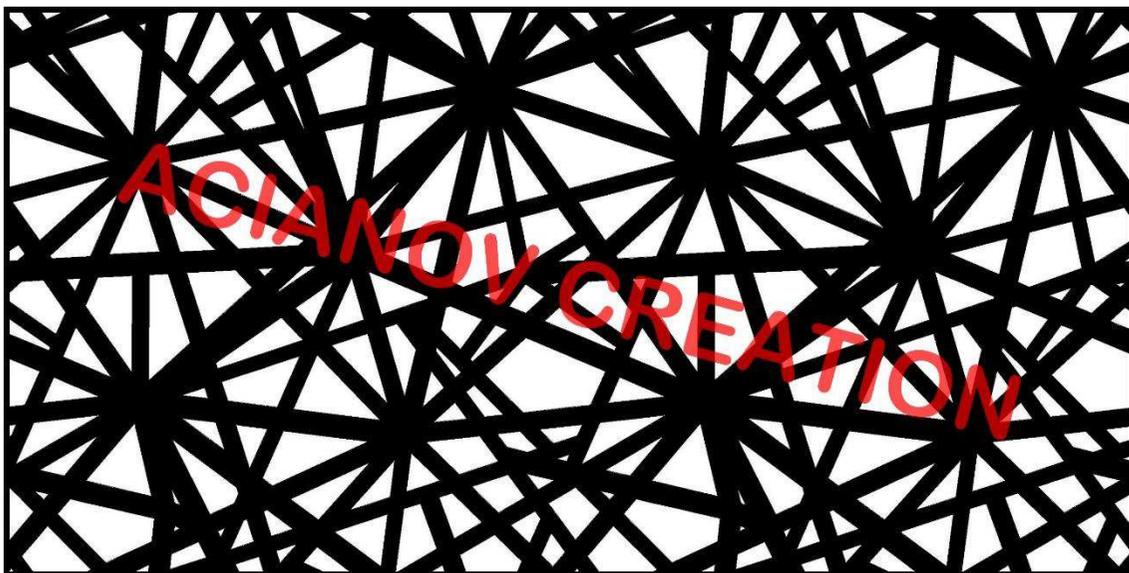
Idéal pour des résilles, des volets, du mobilier, des clôtures ou des portails

Epaisseurs	Aluminiums	Aciers Nus
		Aciers Galvanisés Aciers Inoxydables Autres Aciers
0.80 mm	1.47 kg/m ²	4.35 kg/m ²
1.00 mm	1.84 kg/m ²	5.44 kg/m ²
1.50 mm	2.75 kg/m ²	8.16 kg/m ²
2.00 mm	3.67 kg/m ²	10.88 kg/m ²
3.00 mm	5.51 kg/m ²	16.32 kg/m ²



Ce modèle est une création originale. A ce titre il est protégé par le droit d'auteur et le droit du producteur de bases de données (L342-1 du CPI). La violation du droit d'auteur est constitutive d'une action en contrefaçon. La contrefaçon est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (L335-2 du CPI). Est également puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende le fait de porter atteinte aux droits du producteur d'une base de données (L343-4 du CPI).

MIKADO 38



Format présenté : 1000 x 2000 mm

Image à votre format et en couleur (toutes les nuances RAL disponibles)
sur simple demande à l'adresse : acianov@orange.fr

Options de finition :

Aluminiums, Aciers, Aciers Inoxydables : Thermolaquage

Aciers Inoxydables : Recuit Brillant

Aluminiums et Aciers Inoxydables : Brossage

Exemples de réalisations :

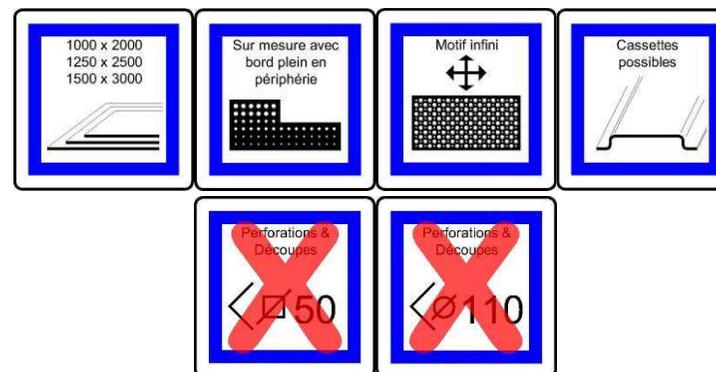


Canevas irrégulier mais répétitif à l'infini
(Echelle modulable x 0.6 à x 1.2)

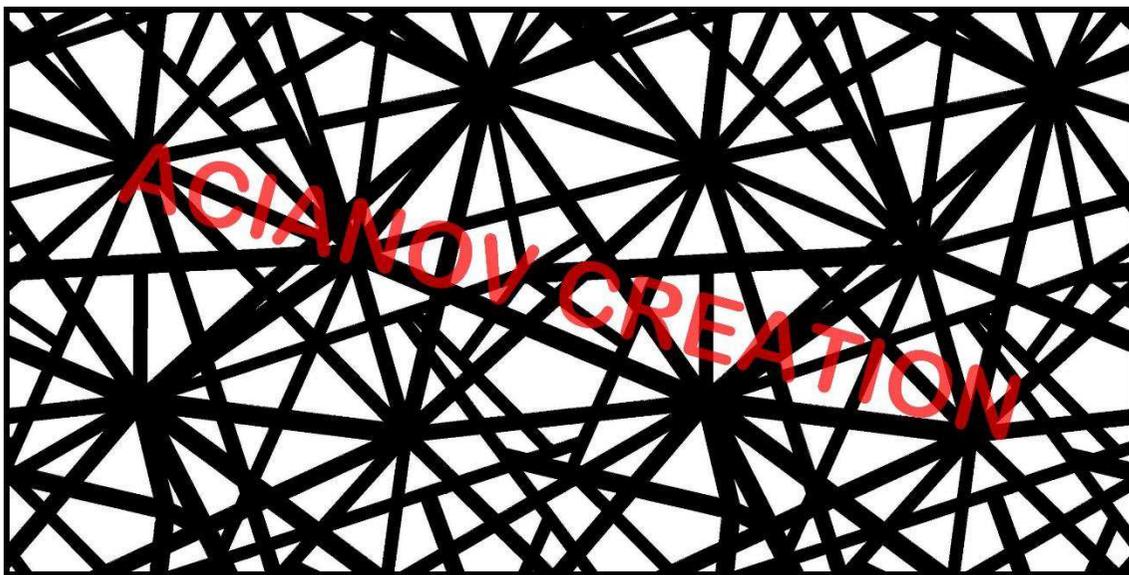
38% de vide

Idéal pour des résilles, des volets, du mobilier, des clôtures ou des portails

Epaisseurs	Aluminiums	Aciers Nus
		Aciers Galvanisés Aciers Inoxydables Autres Aciers
0.80 mm	1.34 kg/m ²	3.97 kg/m ²
1.00 mm	1.67 kg/m ²	4.96 kg/m ²
1.50 mm	2.51 kg/m ²	7.44 kg/m ²
2.00 mm	3.35 kg/m ²	9.92 kg/m ²
3.00 mm	5.02 kg/m ²	14.88 kg/m ²



MIKADO 45



Format présenté : 1000 x 2000 mm

Image à votre format et en couleur (toutes les nuances RAL disponibles)
sur simple demande à l'adresse : acianov@orange.fr

Options de finition :

Aluminiums, Aciers, Aciers Inoxydables : Thermolaquage

Aciers Inoxydables : Recuit Brillant

Aluminiums et Aciers Inoxydables : Brossage

Exemples de réalisations :

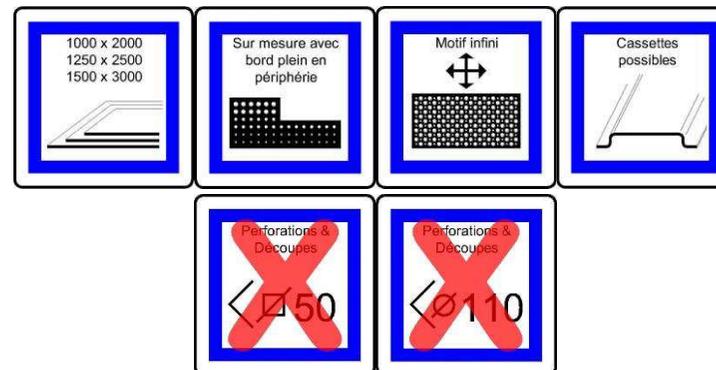


Canevas irrégulier mais répétitif à l'infini
(Echelle modulable x 0.6 à x 1.2)

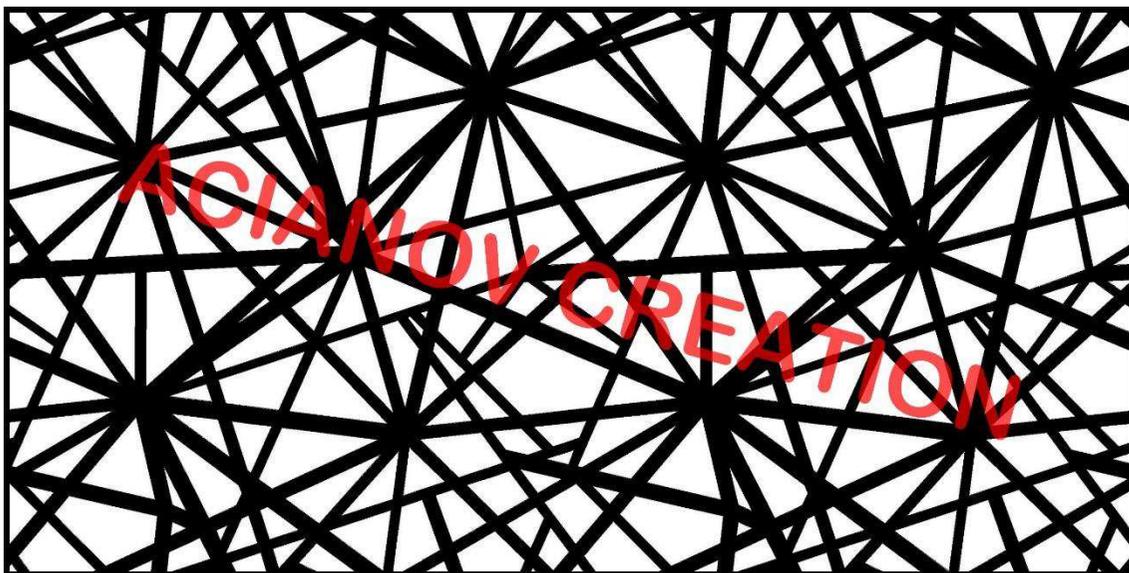
45% de vide

Idéal pour des résilles, des volets, du
mobilier, des clôtures ou des portails

Epaisseurs	Aluminiums	Aciers Nus
		Aciers Galvanisés Aciers Inoxydables Autres Aciers
0.80 mm	1.19 kg/m ²	3.52 kg/m ²
1.00 mm	1.49 kg/m ²	4.40 kg/m ²
1.50 mm	2.23 kg/m ²	6.60 kg/m ²
2.00 mm	2.97 kg/m ²	8.80 kg/m ²
3.00 mm	4.46 kg/m ²	13.20 kg/m ²



MIKADO 45



Format présenté : 1000 x 2000 mm

Image à votre format et en couleur (toutes les nuances RAL disponibles)
sur simple demande à l'adresse : acianov@orange.fr

Options de finition :

Aluminiums, Aciers, Aciers Inoxydables : Thermolaquage

Aciers Inoxydables : Recuit Brillant

Aluminiums et Aciers Inoxydables : Brossage

Exemples de réalisations :

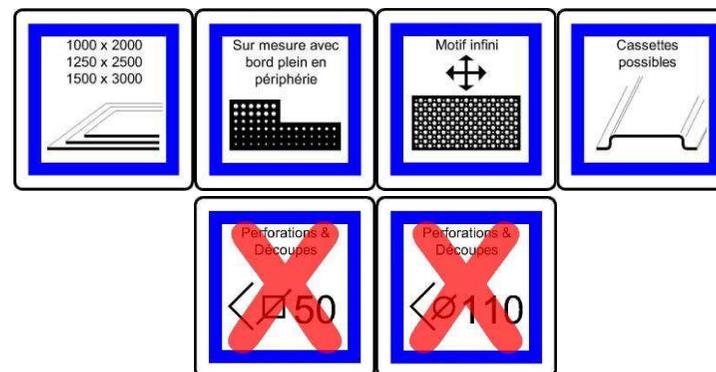


Canevas irrégulier mais répétitif à l'infini
(Echelle modulable x 0.6 à x 1.2)

53% de vide

Idéal pour des résilles, des volets, du mobilier, des clôtures ou des portails

Epaisseurs	Aluminiums	Aciers Nus
		Aciers Galvanisés Aciers Inoxydables Autres Aciers
0.80 mm	1.02 kg/m ²	3.01 kg/m ²
1.00 mm	1.27 kg/m ²	3.76 kg/m ²
1.50 mm	1.90 kg/m ²	5.64 kg/m ²
2.00 mm	2.54 kg/m ²	7.52 kg/m ²
3.00 mm	3.81 kg/m ²	11.28 kg/m ²



Ce modèle est une création originale. A ce titre il est protégé par le droit d'auteur et le droit du producteur de bases de données (L342-1 du CPI). La violation du droit d'auteur est constitutive d'une action en contrefaçon. La contrefaçon est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (L335-2 du CPI). Est également puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende le fait de porter atteinte aux droits du producteur d'une base de données (L343-4 du CPI).